

A mon avis, un amendement de fond au préambule ne peut pas être proposé, même en comité, mais une modification proposée en guise de mise au point ou pour fins d'uniformité ne tomberait pas sous le coup de l'ordonnance formulée par May.

C'est pourquoi j'estime que si un amendement est nécessaire, il devrait être proposé à l'étape du comité.

[Français]

J'espère que l'honorable député de Lotbinière acceptera la suggestion que je lui fais actuellement, à l'effet que le point fort valide qu'il a soulevé vendredi pourrait être considéré de façon plus logique, pratique et efficace, quand le bill sera étudié en comité.

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, pour placer dans un certain contexte les observations que je tiens à faire cet après-midi, j'aimerais, avec votre permission, rappeler brièvement aux députés que l'eau ne saurait être dissociée des autres ressources, non seulement pour la génération de Canadiens actuelle, mais pour les nombreuses générations à venir.

On a traité de la mesure actuellement à l'étude dans son ensemble et on y a signalé l'absence de méthodes proposées pour lutter efficacement contre la pollution des eaux au Canada que nous souhaitons y trouver. Depuis le début du débat, et lorsque la question de l'eau a été discutée à la Chambre auparavant, aucun porte-parole du côté du gouvernement—et qui pis est, aucun député—n'a mentionné, même en passant, les centaines de milliers de milles d'eau contiguë et encore pure au large des deux côtes et du plateau de l'Arctique. A ma connaissance, nulle part y fait-on allusion. Le fait qu'on n'en fait aucune mention dans le bill me pousse à participer au débat, à la suite duquel on décidera si le bill doit être envoyé à un comité.

Il me semble, comme il doit sûrement le sembler à des milliers de Canadiens, que l'eau, qu'elle soit salée ou douce, est une ressource humaine sans prix. Sur les nombreux êtres aquatiques, on en trouve quatre dans nos eaux territoriales. Ce seul facteur m'arrache un cri de consternation devant l'impuissance du ministre, et du gouvernement du pays qui a le plus grand littoral au monde, à établir des principes directeurs, même en matière de pollution d'eau douce, et à établir la ligne de conduite qui s'impose. Le sénateur Claiborne Pell, dans un rapport publié dans

la *Saturday Review* du 11 octobre 1969 sous le titre "The Oceans Man's Last Great Resource", disait ceci:

Après des millénaires d'exploitation et de destruction souvent des richesses de la terre, l'homme lorgne maintenant les richesses des océans qui recouvrent les trois quarts du globe. Dans la zone neutre du lit de l'océan, c'est la bousculade pour les minéraux et le pétrole, pour de nouveaux empires sous-marins assurés par les armées conquérantes des techniciens...

Il signale que les gens s'intéressent à ces richesses et souhaitent se les approprier et établir ce qu'il appelle des engagements moraux.

Je ne saurais admettre, non plus que des milliers et des milliers de pêcheurs de nos côtes de l'Atlantique et du Pacifique, la négligence du ministre et de ses collaborateurs dans la rédaction de ce bill et l'élaboration des premiers principes directeurs énoncés ces derniers temps concernant la pollution de nos eaux. Cette négligence est inadmissible pour les milliers d'hommes qui, chaque jour, au large de Vancouver et de cette magnifique ville de Victoria, par exemple, sont en mesure de se rendre compte directement des odeurs et du spectacle de la pollution. Je ne puis comprendre pourquoi ces premiers principes directeurs ne mentionnent pas les eaux salées limitrophes du Canada, sans parler des eaux comme celles du golfe Saint-Laurent, notre grand port national, de l'Arctique, de la baie d'Hudson et bien d'autres encore. Je ne puis le comprendre, et je suis sûr que les électeurs de nos provinces Maritimes et l'ensemble des Canadiens ne peuvent le comprendre non plus.

Dans ses observations au cours de ce débat, le député de South Western Nova (M. Comeau) a déploré la négligence du gouvernement à agir efficacement en vue d'établir des normes à l'échelle nationale dans le domaine de la pollution et de la réglementation des eaux. Je crois qu'il avait raison. Je crois aussi que le député de Parry Sound-Muskoka (M. Aiken) a eu raison de dire au ministre que les dispositions du bill ne permettraient pas de s'attaquer efficacement au grand problème de la pollution ou même de l'approcher. Peut-être un des problèmes qui a confronté le ministre, un problème que je peux comprendre sans toutefois l'admettre, pas plus que quiconque, c'était la négligence du gouvernement et des rédacteurs du projet de loi à prévoir des normes minimales pour la pureté de l'eau.

Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Carter) a parlé de la pollution d'une vaste pêcherie dans sa province natale de Terre-Neuve. Selon lui, le gouvernement n'a pas agi, en